

## MOT DU MAIRE

Bonjour citoyennes et citoyens de notre belle municipalité.

Je désire souhaiter, au nom du conseil municipal, la bienvenue à notre nouvelle directrice générale, Mme Huguette Audet, qui a débuté son emploi le 25 janvier. Merci à Mme Marie-Ève Isabelle, pour avoir assuré l'intérim à la direction générale pendant les 2 dernières années. Elle a su assurer un bon suivi de nos dossiers. Elle travaillera en étroite collaboration avec Mme Audet pour les années futures.

Avec la belle neige qui est tombée, les motoneigistes s'en donnent à cœur joie sur le territoire. On vous demande par contre de demeurer sur les sentiers, de ne pas circuler à la grandeur des champs si vous n'êtes pas sur votre propriété. De plus, évitez de circuler sur les fossés afin de ne pas causer de gel qui pourraient créer des problèmes ce printemps.

La saison de la pêche sur la glace est en cours. Rappelez-vous que le chemin public n'est pas un stationnement. Les équipements à neige doivent pouvoir effectuer leur travail de déblaiement en toute sécurité, donc les voies publiques doivent être libres de toute entrave.

Les séances du conseil demeurent toujours par Zoom, la Santé publique n'ayant pas encore autorisé les regroupements. Dès que nous pourrons reprendre les réunions avec du public, vous en serez avisés.

Sur ce, bonne St-Valentin à tous les amoureux.

Léo Plourde, maire

## Sommaire

Séance en bref .....	2
Bouleau à vendre .....	3
Savoir-vivre .....	3
Population vulnérable.....	3
Fournisseurs plus de 25 000\$ .....	3
Coupe de bois .....	4
La Fabrique .....	4
Le Club du Souvenir .....	5
Internet haute vitesse.....	6
Votre caisse vous informe .....	7
Panier santé Abitibi.....	8
Centre de dépannage Rapide-Danseur .....	8
Calendrier des cueillettes ordures.....	9
Motoneigistes délinquants UPA .....	10
Motoneigistes : Sûreté du Québec.....	11
Saviez-vous que .....	12

*Joyeuse Saint Valentin*



# SÉANCE EN BREF

## LORS DE LA SÉANCE DE JANVIER DU CONSEIL MUNICIPAL , VOICI UN APERÇU DES DÉCISIONS QUI ONT ÉTÉ PRISES:

- La municipalité a accepté la soumission de Techni-Lab pour effectuer les analyses d'eau obligatoires pour le camping pour la saison estivale 2021, conditionnellement à ce que le camping soit ouvert (Covid-19).
- M. Clément Bécharde a été engagé pour effectuer l'ouverture de la patinoire, et il sera rémunéré aussi pour les heures de tracteur utilisées.
- Un cylindre sera installé à la porte de la cabane des joueurs afin de s'assurer que la porte ne reste pas ouverte.
- Le règlement no 205 établissant la taxation et la tarification pour 2021 a été adopté.
- La municipalité a renouvelé son certificat de producteur forestier.
- Le budget 2021 de l'Office Municipal d'Habitation de l'Arc-en-ciel a été adopté et on prévoit une participation financière de la municipalité de l'ordre de 2 530. \$.
- Le contrat de la technicienne administrative a été prolongé jusqu'à la fin de février 2021 afin de permettre de faire la transition avec la nouvelle directrice générale, Mme Huguette Audet.
- Le contrat de l'inspecteur municipal, M. Jean-Guy Hébert, a été accepté et il est valide pour une période de 2 ans.
- Une demande d'aide financière pour l'ouverture d'un camp de jour estival sera présenté sur le programme Emploi d'été Canada. On demandera pour 2 animateurs à 30 heures par semaine.
- L'augmentation annuelle des salaires des employés a été adoptée selon le taux prévu lors de l'étude du budget.
- Il y a eu nomination des membres pour le Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU); Rodrigue Morneau et Chantal Mainville seront les représentants pour la municipalité et pour les citoyens ce sera: Gaston Mainville, Yannick Lelerc, Josée Chrétien et Raphaëlle Pélissier.
- La municipalité a ciblé les citoyens qui ont des dus envers la municipalité pour leurs taxes municipales. Une liste sera envoyée à la MRC pour les ventes pour taxes.
- **Les tarifs pour la vente de bois de chauffage (bouleau) ont été établis ainsi:**
  - ◆ Pour 1 voyage de bouleau pour un citoyen de Roquemaure, 1 450.\$,
  - ◆ pour un citoyen de Gallichan, 1 600.\$
  - ◆ et pour tous les autres clients de l'extérieur, 1 900.\$.
- Suite à la plainte reçue d'un citoyen à l'effet que le rang 4 était glacé, la municipalité fait du mieux qu'elle le peut sur notre territoire en faisant graveler et passer le peigne selon les besoins, mais pour la partie de Gallichan, une demande sera adressée à leur conseil municipal afin , qu'eux aussi soient plus vigilants quant à l'état du chemin (sablage et peigne fait au besoin).
- La vocation de notre brigade de pompiers volontaires est présentement à l'étude. Vos élus travaillent fort afin de conserver ce service mais pas à n'importe quel coût. Dès que nous aurons des développements concrets la municipalité avisera ses citoyens.

## BOULEAU À VENDRE

- ◆ A la fin de l'hiver, la municipalité aura du bouleau à vendre.
- ◆ Vous êtes intéressés... donnez votre nom au bureau municipal.
- ◆ Nous ne savons pas encore le nombre de voyages qui seront disponibles.
- ◆ Les gens de Roquemaure seront traités en priorité.
- ◆ Si le nombre de demandes dépasse la quantité de voyages disponibles, il y aura tirage au sort.
- ◆ Un seul voyage par citoyen au départ.
- ◆ Advenant le cas où nous aurons plus de voyages que d'acheteurs, alors il y aura possibilité de plus d'un voyage pour les citoyens intéressés (toujours par tirage au sort si nécessaire)
- ◆ Le prix des voyages est inscrit en page 2, du présent journal, à l'item vente du bois de chauffage.



## SAVOIR-VIVRE

**Le conseil municipal a été sensibilisée au fait que des enfants, pour s'amuser, vont déranger les gens chez eux.**

**Ils vont frapper à leur porte et ensuite ils se sauvent en courant avant que les gens répondent.**

**On demande aux parents de sensibiliser leurs enfants à l'effet que ce n'est pas acceptable comme pratique et que cela peut inquiéter des citoyens, surtout si ce sont des personnes âgées. On ne voudrait pas être obligé de mettre cela dans les mains de la Sûreté du Québec.**

## POPULATION VULNÉRABLE



À notre population qui se sent vulnérable, dû au confinement et aux diverses règles reliées à la COVID: vous pouvez communiquer au bureau municipal et l'on vous guidera pour trouver la ressource qui pourra vous venir en aide, et ce, du lundi au mercredi, au 819-787-6311.

## FOURNISSEURS DE LA MUNICIPALITÉ AYANT DES FACTURES DE PLUS DE 25 000 \$ EN 2020

⇒ CML entrepreneur	Ponceaux et transitions Rangs 4 et 5 ouest RIRL	236 132.58
⇒ Groupement Forestier Abitibi	Travaux forestiers sur les lots intramunicipaux	47 149.36
⇒ Jean-Guy Roy Entrepreneur	Déneigement, fournitures sable, gravier, nivelage	117 254.99
⇒ Les Entreprises Bourget	3e couche traitement surface route centrale, retenue sur les travaux 2019	156 570.55
⇒ MRC d'Abitibi-Ouest	Quote part	58 156.21
⇒ Magny électrique	Génératrice	27 718.17
⇒ SNC Lavalin	Plans et devis, ainsi que surveillance RIRL	57 233.62

## COUPE DE BOIS

Le conseil municipal désire rappeler à tous qu'il est interdit d'aller couper du bois sur les lots municipaux, que ce soient des lots intras ou les lots près du village.

Un seul contribuable est autorisé à aller chercher le bois mort ou coupé par les castors sur nos lots, et ce suite à une entente officielle prise avec lui.

Donc, aucune autre autorisation n'est accordée à quiconque. Si vous y allez, vous êtes en infraction et nous devons prendre les mesures nécessaires pour récupérer « notre bien », ceci dans un souci d'équité pour tous nos citoyens et protéger les biens publics.

Vous désirez du bois de chauffage, on vous offre du bouleau (voir page 3) déjà coupé et livré chez vous.

## LA FABRIQUE

### Horaire des célébrations pour le mois de février 2021

**A noter que toutes les cérémonies se dérouleront à l'église à moins de confinement décrété par le gouvernement.**

Dimanche le 14 février

Liturgie de la parole à 10h00

Samedi le 20 février

Messe à 19h00 Âmes de Claude et Rita Garneau, Benoît Garneau

Dimanche 28 février

Liturgie de la parole à 10h00

Lampes du sanctuaire:

Semaine du 7 février

Famille Verret

Semaine du 14 février

Aimé Pellerin

Semaine du 21 février

Jeannine Bilodeau

Semaine du 28 février

Cécile et Jean-Guy Bélanger



Les revenus de décembre 2020

Prions	19.20 \$	Luminaires	190.50 \$
Quêtes	417.00 \$	Capitations	839.00 \$
Lampe du sanctuaire	6.00 \$		

Prenez note que l'église est fermée jusqu'au 8 février 2021.

Est décédé à Macamic, à l'âge de 78 ans, M. Denis Gamache. Il laisse dans le deuil, Armande, Luc, Rémi, Lyne et Alain de notre paroisse.

Est décédée à La Sarre, Mme Denise Bordeleau. Elle était la mère de Renée Bordeleau de notre paroisse.

Nos sympathies aux familles éprouvées.

# LE CLUB DU SOUVENIR

Bonjour à tous nos membres du Club du Souvenir (Age d'or).

Tout d'abord, le Comité administratif tient à souhaiter à tous et chacun une très belle année 2020. Que la santé, le bonheur et la prospérité soient votre allié durant cette belle année qui commence.

## Quelques mots sur nos activités du mois de janvier :

Le local du Club est fermé dû à la Covid 19, et ce jusqu'au 8 février 2021.

Il n'y a pas eu de souper mensuel.

Nous désirons souhaiter un bon anniversaire de naissance aux natifs (ves) de février :

Madeleine Bécharde 9 février, Raymonde Fleury 11 février, Marcel Gingras 15 février, Guy Gagnon 21 février, Armand Caouette 22 février, Normand Labbé 27 février. Bon anniversaire à chacun de vous.

## Activités à venir :

Le souper mensuel de février n'aura pas lieu. Nous attendons la confirmation de la reprise des activités. Notre après-midi du jeu des génie des sages, soit le mercredi devrait reprendre en février. A suivre

N'oubliez pas de profiter des rabais que vous procure la carte membre Réseau 50+ A.T. Pour une liste complète des commerces participants, veuillez me contacter.

**Vous désirez faire la réservation du local pour différentes activités ? Le local pourra être loué dès que nous aurons l'autorisation de la santé publique et ce pour un prix modique, aux familles et aux comités. Pour réservation contacter Mme Marielle Pinard 787-6333.**



## Informations :

Vous aimeriez vous impliquer dans un organisme de votre paroisse, nous avons un poste de disponible à l'administratif. Ça ne demande que quelques minutes de votre temps. Nous serons heureux de vous accueillir dans notre équipe.

Nous remercions tous ceux qui ont loué notre local durant les dernières années. C'est un appui significatif pour notre club.

Votre comité administratif.

Marcel Mainville, président 787-3698

Camille Mainville, vice-président 787-2131

Marielle Pinard, secrétaire 787-6333

Huguette Plourde, trésorière 787-6418

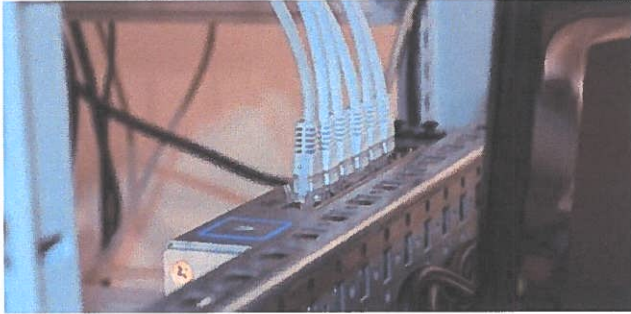
Raymonde Fleury, administratrice

Luc Gamache, administrateur

Poste vacant administratrice (teur)

# Internet haute vitesse, un service essentiel

Publié le Mercredi, 13 Janvier 2021



La MRC a défini clairement ses attentes quant au projet de développement qu'elle souhaite appuyer pour desservir le territoire : offrir un haut débit minimal de qualité avec une offre de grille tarifaire compétitive à toutes les résidences et entreprises situées en milieu urbain comme rural, et ce, dans toutes les municipalités du territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest;

L'entreprise de télécommunication Vidéotron a confirmé à la MRC d'Abitibi-Ouest qu'elle a élaboré un projet visant à desservir 100 % du territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest;

Au conseil d'administration du 16 décembre 2020, les maires de la MRC d'Abitibi-Ouest ont adopté à l'unanimité une résolution d'appui du projet de Vidéotron qui sera déposé dans le cadre du Fonds pour la large bande universelle en février 2021.

Pour accentuer les chances de succès de ce projet, la MRC invite les entreprises, organismes, institutions ou tout citoyen de notre territoire à offrir leur appui à Vidéotron qui souhaite déposer un projet pour notre territoire dans le cadre de l'appel de projets du Fonds pour la large bande universelle.

Ce programme de subvention doté d'une enveloppe de 1,75 milliards de dollars a été conçu de façon à financer des projets d'infrastructure à large bande qui permettront aux communautés rurales et éloignées d'accéder à des services Internet d'une vitesse minimale de 50/10 Mégabits par seconde (Mbps).

Nous vous fournissons un modèle de lettre d'appui que vous pouvez compléter et nous le retourner par courriel. Prenez-note qu'il vous est possible d'adapter le contenu de la lettre y ajoutant de l'information sur l'importance d'avoir accès à un Internet répondant aux standards établis.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Pour confirmer votre appui, veuillez nous faire parvenir votre lettre d'ici le 31 janvier 2021 à [dbeauregard@mrcao.qc.ca](mailto:dbeauregard@mrcao.qc.ca).

Vous pouvez aller sur le site Internet de la MRC pour télécharger une copie de cette lettre en Word et la compléter avec vos données personnelles.

[Mrcao.qc.ca/fr/references](http://Mrcao.qc.ca/fr/references) et vous allez cliquer sur : modèle de lettre d'appui—Vidéotron internet haute vitesse

# VOTRE CAISSE VOUS INFORME



## AFIN DE LIMITER LE RISQUE DE PROPAGATION, NOUS ADAPTONS NOTRE OFFRE DE SERVICE

Pour connaître les centres de services toujours accessibles :  
[desjardins.com/covid-19](https://desjardins.com/covid-19)

Nous sommes là pour vous et nous continuerons de l'être

ACCESSIBILITÉ 24 HEURES SUR 24, 7 JOURS SUR 7  
1 800 CAISSES | [desjardins.com](https://desjardins.com)

Contrairement à d'autres activités commerciales, Desjardins est demeuré ouvert pendant le confinement et a innové pour s'assurer de continuer à servir ses membres et clients de façon sécuritaire.

Nous sommes conscients que la situation actuelle demande à ses membres Particuliers et Entreprises de modifier leurs habitudes. Nous avons mis en place des mesures pour vous aider et vous accompagner. Si vous vivez des situations particulières, nous vous invitons à entrer en contact avec nous. Des solutions personnalisées vous seront proposées.

- Accompagnement téléphonique : 819 333-5424 (tous les jours de 6h à minuit)
- Transactions par téléphone : 1 800 CAISSES
- Desjardins.com et AccèsD Internet

### CONCOURS

## Cotiser à son REER/CELI, c'est gagnant

**8 prix de 2 500 \$ à gagner**

Participez en cotisant à un REER ou à un CELI  
avant le 1<sup>er</sup> mars 2021 inclusivement\*.



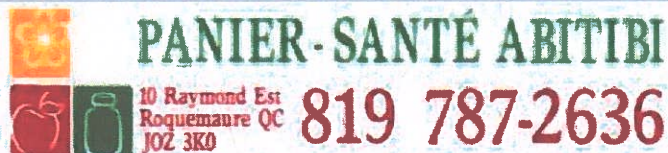
Pour en savoir plus sur le REER et le CELI, composez le 1 800 CAISSES, rendez-vous à [desjardins.com/reer-celi](https://desjardins.com/reer-celi) ou contactez votre conseiller.

N'oubliez pas : la date limite pour faire votre cotisation REER 2020 est le 1<sup>er</sup> mars 2021.

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS  
À SES AVANTAGES !  
[desjardins.com/avantages](https://desjardins.com/avantages)

 **Desjardins**  
Caisse de l'Abitibi-Ouest

# PANIER SANTÉ ABITIBI



[www.paniersanteabitibi.ca](http://www.paniersanteabitibi.ca)



**En saison : LÉGUMES DE JARDIN ET DE SERRE (locaux)**  
**À l'année : FRUITS ET LÉGUMES CERTIFIÉS BIOLOGIQUES**  
**SUPPLÉMENTS NATURELS, CÉRÉALES, NOIX, HUILES, FARINES etc..**

Service de livraison aux 2 semaines, les **Judis**  
**Heures d'ouverture de l'entrepôt-magasin :**  
 Jeudi 9h30 à 20h00  
 Vendredi 17h00 à 20h00  
 Samedi 9h30 à 13h00

**Ou service de vente sur appel, en tout temps**

Spécial mi- à fin novembre procurez-vous un panier de légumes à seulement 20\$ ou 35\$! **Réservez le vôtre!**  
[info@paniersanteabitibi.ca](mailto:info@paniersanteabitibi.ca) ou 787-2636



## Centre de Dépannage du Rapide-Danseur

Veillez noter que durant le confinement, le bac de récupération de vêtements de Duparquet est barré, alors veuillez déposer vos vêtements directement dans le cabanon du Centre ou nous continuons d'accepter des vêtements en tout temps bien que le Centre demeure fermé.

### LISTE DES ARTICLES ACCEPTÉS ET REFUSÉS

ACCEPTÉS	REFUSÉS
VÊTEMENTS PROPRES EN BON ÉTAT LINGE DE COTON MÊME TACHÉ CHAUSSURES EN BON ÉTAT SACS À MAIN PATINS CASQUES DE VÉLO, HOCKEY, MOTONEIGE EN BON ÉTAT ARTICLES DE COUTURE : TISSUS, COUPONS, BOUTONS, ETC ARTICLES DE BRICOLAGE ARTICLES DE CUISINE, VAISSELLE, BIBELOTS PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES EN BON ÉTAT : BOUILLOIRE, GRILLE PAIN, ETC JOUETS LIVRES, CD, DVD, VIDÉO JEUX DE SOCIÉTÉ CASSE-TÊTE COMPLET DÉCORATIONS DE NOËL, GUIRLANDES EN BON ÉTAT	ARTICLES DE SPORT DÉSUETS VALISES SIÈGES D'AUTO ORDINATEURS, IMPRIMANTES TÉLÉVISION FOUR MICRO-ONDES MEUBLES





# CALENDRIER DES CUEILLETES

## Dates des cueillettes de février

Voici les dates des cueillettes des ordures et des matières recyclables pour le mois de février:

Recyclage (bacs Bleus) : 4 et 18 février 2021

Ordures (bacs Verts) : 11 et 25 février 2021

A noter qu'il n'y aura aucun service à l'écocentre (CVMR) pour les samedis de février suivants: Le 13 et le 27 .

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						



## IMPORTANT

Afin de mieux vous servir, nous vous demandons de **bien déneiger vos contenants à déchets ainsi que ceux à récupération.**

Pour pouvoir effectuer le service en toute sécurité, **bien vouloir dégager l'accès à vos contenants.**

Merci de votre collaboration!

Les Entreprises J.L.R. INC  
819-333-6626  
lesentjlr@outlook.com

## Les motoneigistes délinquants doivent cesser d'abîmer les terres agricoles

ROUYN-NORANDA, le 25 janvier 2021 | La fédération de l'Union des producteurs agricoles d'Abitibi-Témiscamingue s'inquiète de la hausse constatée de la circulation des motoneigistes sur les terres agricoles partout en région. Même si les producteurs et producteurs agricoles reconnaissent qu'une infime minorité des motoneigistes quittent les sentiers balisés pour s'aventurer sur les terres agricoles privées, c'est amplement suffisant pour causer des problèmes importants aux cultures.

Les motoneigistes délinquants n'en sont peut-être pas conscients, mais plusieurs plantes sensibles ont besoin d'une couche de neige isolante pour bien pousser au printemps et à l'été. Le passage des motoneiges compacte la neige, ce qui fait que le sol gèle plus profondément, abîmant certaines cultures, notamment le blé d'automne et la luzerne qui ont beaucoup de difficulté à s'en remettre.

En conséquence, les producteurs et productrices agricoles doivent assumer une perte de rendement. « Il n'y a aucune assurance qui compense pour les pertes causées par le passage des motoneiges sur les terres agricoles. Ce n'est pas un problème qui est nouveau, mais on nous a rapporté que c'est un phénomène en augmentation partout en région. Il y a beaucoup plus de gens qui achètent des motoneiges pour faire du hors-piste. Ils vont dans la forêt ou sur des terres agricoles, ce qui cause des dommages aux plantations des producteurs forestiers et aux cultures des producteurs agricoles », indique le président de la fédération régionale de l'UPA, Pascal Rheault.

Des producteurs et productrices agricoles du Syndicat local d'Abitibi ont rencontré jeudi soir la Sûreté du Québec afin de sensibiliser les policiers aux dommages causés par les motoneiges hors-pistes. Bien qu'il soit parfois difficile d'attraper les fautifs et que la sensibilisation demeure un des outils les plus efficaces, l'UPA demande à ses membres de ne pas hésiter à porter plainte à la Sûreté du Québec s'ils constatent des dommages à leur terre. L'installation de caméra aux endroits névralgiques peut également aider le travail des policiers.

Les motoneigistes qui circulent à l'extérieur des sentiers balisés sur des terres privées sans en avoir eu l'autorisation s'exposent à des amendes variant de 450 \$ à 900 \$.

La fédération régionale de l'Union des producteurs agricoles salue la collaboration de la Sûreté du Québec, de la Fédération des clubs de motoneige et Tourisme Abitibi-Témiscamingue qui collaborent avec elle pour protéger le garde-manger de la région.

[www.abitibi-temiscamingue.upa.qc.ca](http://www.abitibi-temiscamingue.upa.qc.ca)

- 30 -

Source : David Prince, responsable des communications et de la vie syndicale  
Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue  
Tél. : 819 762-0833, poste 312, [dprince@upa.qc.ca](mailto:dprince@upa.qc.ca)

# MOTONEIGISTES



## Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### L'HIVER EST LÀ ET LES MOTONEIGISTES AUSSI !

**Rouyn-Noranda, le 13 janvier 2021-** La Sûreté du Québec demande la collaboration des motoneigistes, afin que ceux-ci pratiquent leur sport aux endroits appropriés dans le respect et la quiétude des résidents et de l'environnement. Depuis le début de la saison, la Sûreté du Québec désire sensibiliser la clientèle de motoneigistes circulant hors sentier sur des terres privées, causant par la même occasion des bris importants à certaines installations.

Les motoneigistes désirant circuler hors sentier, ou pratiquer communément le hors-piste, doivent préalablement s'informer des endroits où il est possible de le faire légalement au Québec.

Voici quelques dispositions importantes de la Loi sur les véhicules hors route :

- Le conducteur d'un véhicule hors route doit obtenir l'autorisation du propriétaire ou locataire de la terre du domaine privé afin d'y circuler - (art. 70 (350\$), art. 30 (450\$) et art. 48 (250\$))
- L'âge minimal pour conduire un véhicule hors route est de 16 ans - (amende de 100\$ art. 21)
- Le propriétaire, le gardien du véhicule hors route ou une personne en autorité sur un enfant, qui permet ou tolère la conduite d'un tel véhicule par un enfant de moins de 16 ans - hors sentier (art. 21 (450\$))
- Pour les jeunes âgés de 16 et 17 ans désirant conduire un véhicule hors route, un certificat d'aptitude est obligatoire - (art. 16 cod 201 (450\$))
- Il est interdit de circuler sur les chemins publics avec un véhicule hors route, sauf dans les cas d'exception prévus à la Loi sur les véhicules hors route- (art. 73 (350\$))
- Le port du casque protecteur est obligatoire (conducteur et passager), peu importe l'endroit où l'on circule en véhicule hors route- (art. 52 (350\$))

Les policiers procéderont dans les prochaines semaines à des opérations de surveillance dans le secteur afin de cibler les conducteurs en infraction, non seulement en vertu du Code de la sécurité routière mais également en vertu du Code criminel, notamment dans les cas de capacité de conduite affaiblie par l'alcool, la drogue ou une combinaison des deux et ce, peu importe les lieux de circulation.

La Sûreté du Québec tient à rappeler que la conduite avec les capacités affaiblies et la vitesse constituent les principales causes de collision mortelle depuis les dernières années.

## SAVIEZ-VOUS QUE...



**DE L'AMOUR EN FÉVRIER !**  
*Heureuse fête à tous les amoureux !*

**Le téléthon de La Ressource aura lieu le 31 janvier prochain. Comme d'habitude, Je suis à votre disposition depuis plus de 24 ans déjà, j'attends vos appels au 819-787-6418. Merci à l'avance!**

*Autres dates à retenir : 4 février journée mondiale contre le cancer*  
**14 février St-Valentin**

*Du 14 au 20 février Semaine de la relève coopérative*  
**CHANGEMENT D'HEURE LE 13 MARS 2021!** (à moins de nouvelle réglementation gouvernementale afin d'éliminer ces changements d'heure).

*Pierre précieuse : améthyste symbole de sincérité*  
*Fleur : Violette, primevères*



La municipalité est heureuse d'offrir ses meilleurs vœux d'anniversaire aux natifs (ves) de FÉVRIER.

2 février	Denis Landry
2 février	Julien Moulinier
2 février	Erika Fortin
3 février	Monique Brouillette Pinard
4 février	Isabelle Lessard
4 février	David Lamarche
5 février	Audrey Morneau
5 février	Alexandre Deschaînes Drouin
6 février	Robert Tailleur
6 février	Hayden Mainville
6 février	Maël Legruiec
8 février	Etienne Lévesque
9 février	Madeleine Pinard Bécharde
9 février	Cécile Corriveau
9 février	Sébastien Leclerc
11 février	Raymonde Fleury Mainville
16 février	Réjean Lévesque
16 février	Sorak K. Laflamme
17 février	Séléna Gilbert
20 février	Gisèle Gamache Pelletier
20 février	Patrick Bédard
21 février	Harry Mainville
21 février	Guy Gagnon
22 février	Armand Caouette
23 février	Richard Gamache
23 février	Gérald Miville
25 février	Annabelle Poirier Bilodeau
25 février	Eli Lévesque
27 février	Thomas Laflamme
29 février	Julie Bilodeau

Heureux anniversaire de mariage à ceux qui ont uni leurs destinées en février :

Chantal Thériault et Gérald Miville 23 février

« Comment l'amour meurt-il... »

Vous pensez que l'amour meurt du jour au lendemain?

Non, il meurt lentement...

Il meurt par manque de dialogue, manque d'affection et de gentillesse et par manque d'intérêt par rapport à l'autre...

L'amour n'est pas fait de grandes manifestations, mais de petits détails et gestes...

Il survit avec de petits gestes au quotidien...

Un bonjour, as-tu bien dormi? Un puis-je t'aider?

Un gentil mot murmuré à l'oreille, un petit bisou sans aucune raison...

La grandeur de l'amour est faite d'attitudes petites et gratuites...

L'amour doit être nourri tous les jours pour rester en vie... »

- L.M. -

Esprit Spiritualité Métaphysiques

Je remercie tous ceux qui prennent quelques minutes pour m'informer de la venue au monde d'un nouveau membre de la famille, des nouveaux arrivants dans la paroisse, des départs aussi, en bref tout ce qui concerne la vie de notre municipalité. Ça m'aiderait à compléter votre chronique et vous faire connaître de vos concitoyens.

Pour me rejoindre : 819-787-6418. Huguette